

**Zeitschrift:** Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

**Herausgeber:** Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

**Band:** 92 (1994)

**Heft:** 4

**Artikel:** La collaboration D+M/CSCC sous M. Walter Bregenzer

**Autor:** Braun, René

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-235065>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La collaboration D+M / CSCC sous M. Walter Bregenzer

René Braun

Ayant atteint l'âge de la retraite, M. Walter Häberlin se retira en 1975 de son poste de directeur fédéral des mensurations cadastrales. Les problèmes liés au choix d'un successeur entraînaient une situation tendue entre la Direction fédérale et les associations professionnelles. Aussi, dès sa nomination en date du 1er janvier 1976, M. Bregenzer dut rétablir un climat de confiance et une collaboration fructueuse, ce qu'il réussit en très peu de temps au profit d'une promotion tout à fait extraordinaire de la mensuration parcellaire.

Déjà durant l'année de sa nomination, il introduisit le programme 2000 pour l'achèvement des mensurations parcellaires. Les services cantonaux du cadastre durent, en l'espace de très peu de temps, procéder à des recherches, effectuer des dénombrements et des devis. Ces documents furent utilisés afin de proposer au Conseil fédéral la réalisation du programme 2000; l'accord fut donné en 1981. Les moyens financiers furent également octroyés et c'est ainsi que les subventions fédérales augmentèrent progressivement de 10 millions en 1978 à 45 millions en 1989, avec pour conséquence une pleine occupation de tous les bureaux de mensuration.

M. Walter Bregenzer était également convaincu que la mensuration officielle devait être utilisée non seulement pour le registre foncier mais également dans de nombreux domaines. Il reprit l'idée de la Commission du cadastre polyvalent de la SSMAF et dirigea successivement l'avant-projet de la REMO, le concept général de la REMO, le concept de détail de la REMO et l'élaboration des bases juridiques de la REMO. Il réussit à faire coïncider la réalisation de la réforme avec son départ à la retraite: il nous laisse les ordonnances et les prescriptions qui vont permettre de réaliser les bases des systèmes d'information du territoire. La conduite de la direction du projet REMO ne fut pas toujours une tâche facile. M. Bregenzer se souviendra certainement encore longtemps des problèmes soulevés par la demande des géomètres cantonaux d'autoriser la digitalisation de mensurations existantes comme méthode de numérisation reconnue par la REMO. M. Bregenzer a été actif dans tous les

domaines de notre profession. Dans l'élaboration des tarifs qui, dès le début des années 80, passèrent du principe des prix fixes au principe d'une ouverture à la concurrence. Dans les problèmes techniques, tels que le dessin automatique de plans, la rénovation de mensurations existantes, la réalisation de mensurations numériques, la mise à jour périodique, la production automatique du plan d'ensemble, etc... il était toujours de bon conseil pour tout ce que nous désirions entreprendre de nouveau dans les cantons.

M. Bregenzer a eu à plusieurs reprises l'occasion de présenter la REMO à l'étranger. C'est ainsi qu'en janvier 1992 il se rendit en Russie pour y apporter sa créativité, son talent d'organisateur et son savoir-faire pour l'introduction d'un système cadastral. Avec un grand enthousiasme, lors d'une assemblée extraordinaire, il nous fit un compte-rendu de son expérience russe, tant professionnelle qu'humaine; il fut notamment étonné de l'accueil chaleureux, de la cordialité et de la spontanéité du peuple russe.

C'est vraisemblablement par cette maîtrise, non seulement professionnelle mais également des relations humaines, que se situe une part importante de la recette de succès de M. Bregenzer. Il a entrepris toutes ses actions par conviction personnelle, et il a su transmettre cette conviction à son entourage. On peut apprendre à s'exprimer, mais convaincre nécessite quelque chose de plus. C'est avec succès qu'il employait son talent dans la communication à l'issue des consultations pour faire concorder les 26 opinions divergentes des géomètres cantonaux.

Pendant l'activité professionnelle de M. Bregenzer, notre Conférence des services cantonaux du cadastre a successivement été présidée par MM. Walter Kummer, Walter Schmidlin (décédé en 1979), Hans-Ruedi Andris, André Bercher, Benno Stöckli et René Braun. En tant que président de la CSCC, ou comme géomètre cantonal, nous avons toujours eu des contacts réguliers avec M. Bregenzer pour lui soumettre tous les problèmes qui surgissaient avec l'avancement du projet de la REMO. Il intervenait à deux titres: d'une part en tant que responsable d'un

*René Braun, Präsident der Konferenz der Kantonalen Vermessungsämter, würdigt die Fähigkeit des Jubilars, mit den 26 Kantonen mit unterschiedlichen Mentalitäten, mit verschiedenem Stand der Vermessung und Prioritäten der Bedürfnisse, eine gute Zusammenarbeit herzubringen, insbesondere bei der Erarbeitung und Ausgestaltung der RAV-Konzeption und -Programme. Bregenzers Einsatz für die Anerkennung der Bedeutung der Amtlichen Vermessung in Staat und Gesellschaft wird hervorgehoben.*

service de l'Administration fédérale et d'autre part en tant que leader de la direction du projet REMO.

Lors des réunions des Services cantonaux du cadastre on attendait avec intérêt les fameuses «Communications de la D+M». Il nous faisait part de ses soucis concernant les entreprises de mensuration en retard et des décomptes qui n'arrivaient pas à épuiser les budgets des subventions, mais il nous faisait également part de ses espoirs quant à l'avancement du projet de la réforme.

Et c'est là que ses qualités naturelles se manifestaient tout particulièrement. Il s'intéressait, ou plutôt, intervenait dans tout ce qui pouvait avoir une relation avec la mensuration officielle. Il a incontestablement valorisé notre domaine d'activité, en amenant les politiciens, les utilisateurs, les écoles, à prendre conscience de l'importance du cadastre pour la gestion du territoire.

Avec le projet REMO le changement est profond. Dans ce contexte, M. Bregenzer a été très sensible à la nécessité de permettre aux cantons de s'exprimer. Il a facilité le déroulement des procédures de consultation en donnant l'information nécessaire et en accordant des délais suffisants. M. Bregenzer est arrivé au terme de sa carrière à la D+M. Il laissera l'image d'une forte personnalité qui a fait évoluer fondamentalement notre profession. Nous le rencontrerons toujours avec plaisir. La CSCC le remercie très sincèrement pour l'excellente collaboration tout au long de ces années et lui souhaite une longue et fructueuse retraite.